L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 1er AOUT 1886.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Dans un endroit enviable dans le 2me district, un cottage simple ayant 4 chambres et office avec grande galerie, et 4 autres étages où il y a 4 chambres, deux grandes citernes et chambre à bain dans la cour, $2400. S'adresser à J. Bendernagel, notaire, 158 rue Commune. 1er août—1f

A vendre—Un beau piano Pleyel, un bargain, $175. P. Werlein, 135 rue du Canal. 1er août—1 m.

A VENDRE—Une Grocerie de première classe dans le deuxième district. S'adresser à Catalogne, No 71 rue Decatur. 30juil—3f

A DAMS, 107 rue Baronne, près Poydras. Vêtements complets teints $2.50; nettoyés, $1.75. Satisfaction garantie. 25juil—6f

A louer ou à vendre—Une ferme cultivée en jardin potager, en plein rapport, paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi. S'adresser à Edouard Drouet, au bureau de R Milliken, 135 rue Gravier, N. O. 18juil—

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St-Louis, à $225, $250 et plus.
MM. KURSHEEDT & BIENVENU,
30mai—2m 114 rue du Camp.

Avis aux Créanciers.

G. J. Rathe vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,922—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de G. J. Rathe et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par G. J. Rathe, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
30juil—30 aout 4 8 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs. ses Créanciers—No. 18,285—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, 4e jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas. D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 juillet—3f en 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles William Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 15,303—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par Alfred H. Hopkins, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1eraoût—1 5 10

Succession de Edward Reilly et Ellen Tierney, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,063—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Hyer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1eraoût—1,5,10 Greffier.

Succession de Lydia Leonard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1—228—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
28 juil—28 1 6 août Greffier.

Succession de Ann Farmer Hesse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9,947—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Irvine, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juillet—24 28—1er août

Succession de W. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,964—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 juil—28, 1, 6 août

Succession de Mme S. Weinschenck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 13,591—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par August Ferber, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31juil—31 —5 août

Succession de Fred A. Blanks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,150—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par Mme Veuve Fred A. Blanks, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
27 juil—27 31—5 août Greffier.

Succession de Mme Mary Walsh, femme décédée de John C. Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,387—Division B—Attendu que Patrick Joseph Walsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Sullivan, sa femme décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil—23 27—1eraoût

Succession de William Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18 380—Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Gordon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
24 juil—24 28 août 1 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 28me jour de juin 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Helena A. Daner vs John H. Weydig—No 17 892—Division C.
Sur motion de Branch K. Miller, avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuve; la loi et les témoignages étant en sa faveur.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le "défaut" ici enregistré, le 7 juin 1886, soit confirmé, et que en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Helena A. Daner et contre le défendeur John H. Weydig, son époux décrétant une séparation de propriété entre ladite plaignante et défendeur, son époux et une dissolution de la communauté existant entre eux. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante, Helena A. Dauer obtienne un jugement et qu'elle se fasse rendre par John H. Weydig la somme entière de six-cents dollars avec intérêt légal à partir du 15 octobre 1883 jusqu'à parfait paiement, en même temps que les frais du procès, avec le lien, le privilège et le droit d'hypothèque accordés par la loi dans les affaires de ce genre aux femmes mariées.
Jugement rendu et signé le 28 juillet 1886.
F. A. MONROE.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce 21me jour de juillet en l'année du Seigneur mil huit cent quatre vingt six.
M. A. McDONNEL,
Sous-Greffier.
27 juillet— 27 août 15 sept 15

VENTES PAR LE CONSTABLE.

W. C. Harrison vs. Israel B. Keefe.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 10 740—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepot, No 152 rue Lafayette, entre les rues St. Charles et Carondelet, SAMEDI, 7 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 juil—28—1, 7 août.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE H.,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 10 AOUT 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75.000, soit	$75.000
1 Lot de	25.000,	25.000
1 Lot de	10.000,	10.000
2 Lots de	6.000,	12.000
5 Lots de	2.000,	10.000
10 Lots de	1,000,	10.000
20 Lots de	500,	10.000
100 Lots de	200,	20.000
300 Lots de	100,	30.000
500 Lots de	50,	25.000
1,000 Lots de	25,	25.000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, .. donnons l'assurance, ont lieu avec la pl.. .. honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou.. les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

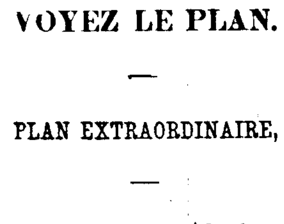

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leon Lavedan vs Mme Gertrude Schwaner et époux et Mlle Amalia Matilda Schwaner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Washington et Quatrième, désignés par les numéros quatre et cinq et mesurant chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, ledit No quatre étant comme tel désigné lot numéro quatre sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 16 mars 1867, annexé à un acte passé pardevant Jos Cohn, ancien notaire, le 25me jour d'avril 1867 et ledit lot mesure cinq étant comme tel désigné lot numéro cinq sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 9me jour de novembre 1859, déposé pour référence à l'étude de W. H. Peters, ancien notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28 août 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue St Louis, entre Chartres et Vieille-Levée.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Chas. Lafitte et al.—No 17,889.

J. A. Dutilho vs ses créanciers.—No 17,343.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de Lafitte & Dutilho.—No 18,266.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente dans le procès No 17,889 et de deux ordres de vente dans les procès Nos 17,343 et 18,266 respectivement, tous deux datés du 17 juillet 1886, et tous à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 août 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Chartres, Vieille Levée, et Toulouse, mesurant quarante deux pieds de face sur la rue St. Louis sur une profondeur de cent un pieds; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Acquis par J. A. Dutilho, le 21 décembre 1866 de A. A. E. Quertin, par acte passé pardevant P. C. Cuvellier, notaire, enregistré au bureau du transfert, livre 91, folio 624.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 17,889.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—août 3,10,17,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureaux de valeur.—Tableaux, Coffre-fort, etc., et aussi 16 barils de mélasse.

Scannell & Lafaye vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,935—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 9 août 1886, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
A 10 heures A. M., au local No 136 rue Gravier—
Un fort lot de meubles de bureaux de valeur et installations, tableaux, etc. incluant un coffre-fort, etc., d'après un inventaire enregistré.
Et à 1 heure P. M., sous le hangar (Sugar Shed) sur la Levée, entre les rues Bienville et Conti: 16 barils mélasse (marque Florissant.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28—août 3,7,8

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs*. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins, sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps la peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

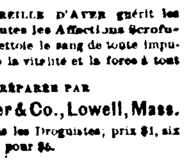

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1apout 86—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION
ETATS-UNIS D'AMERIQUE.
DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane.
Le Président des Etats-Unis d'Amérique, à tous ceux à qui parviendra ceci, salut:
Attendu que Harry T. Howard ayant acheté à une vente publique faite par R. B. Pleasants, marshall des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane, le 12 juin 1886, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé et émis par l'Hon. Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No 11,297 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'étant adressé à la dite cour pour une monition et un avis, conformément à la loi, savoir: les sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des Statuts Révisés de l'Etat de la Louisiane, ou loi No. 96 approuvée le 10 mars 1870.
Que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sachent qu'elles sont citées et prévenues, au nom des Etats Unis d'Amérique et de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, si elles ont des droits, titres ou réclamations touchant la propriété ci après décrite, par suite d'un vice de forme quelconque dans l'ordre ou le décret de la Cour en vertu duquel a été opéré la vente, ou d'une irrégularité ou d'une illégalité dans l'estimation, l'annonce ou la description, ou dans l'époque fixée pour la vente et la manière de la faire, ou pour tout autre vice quelconque, de déduire, dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété a été vendue dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No. 11,297, du docket de la dite Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, et Harry T. Howard s'en est rendu acquéreur au prix de dix mille dollars.
Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente du dit marshal des Etats-Unis, enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, le 21 juillet 1886, dans le livre No. 127, pages 43 et 44.
1. Tout et particulièrement dix lots de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, les ustensiles, vacuum pans, réservoirs, cars, chaudières, machines, appareils, aménagements et dépendances faisant partie d'une rafinerie attachée à la propriété, ainsi que tout droits, toutes voies, tous privilèges et accessoires, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St. Joseph, Commerce et Julie, et désigné et décrit comme suit:
Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de L. H. Pilié, sous voyer de la ville, daté du 25 octobre 1881, annexé, pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 18 nov. 1881, et mesurant vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt-trois pieds de largeur à l'arrière, sur cent vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue St Joseph, et cent vingt-cinq pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue Julie, le séparant de la propriété de P. Tulane. Un autre terrain mesurant environ vingt-trois pieds de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), sur cent vingt-deux pieds neuf pouces et un tiers, sur cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers de profondeur. Deux terrains désignés par les numéros cent six et cent sept sur un plan déposé, pour que l'on s'y réfère, au bureau de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan de Pilié & Murray, daté du 3 mars 1869. Le dit terrain cent six mesure dix neuf pieds six pouces deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée); dix neuf pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur, et un terrain cent sept mesure dix-neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée); dix neuf pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur à l'arrière, sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain désigné par le numéro cent cinq sur le plan précédemment cité, dans le bureau de l'ancien notaire Stark, mesurant vingt un pieds quatre pouces et deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt pieds onze pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain mesurant vingt pieds, plus ou moins faisant face à la rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), sur cent douze pieds, un pouce, plus ou moins, de profondeur. Un terrain désigné par la lettre "A" sur un plan de J. A. D'Hémécourt voyer, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville le 25 octobre 1871 et mesurant dix neuf pieds deux pouces de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds de largeur à l'arrière, cent onze pieds cinq pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Julie, et cent douze pieds, deux pouces deux lignes de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue St Joseph. Trois terrains désignés par les numéros quatre, cinq et six sur un plan de C. F. Zimple, daté du 8 février 1835, et mesurant comme suit:
Le terrain numéro quatre environ vingt-un pieds cinq pouces et demi de façade rue Commerce sur cent quatre pieds de profondeur, et vingt-un pieds huit pouces de largeur à l'arrière. Le terrain cinq, vingt un pieds cinq pouces et demi de façade rue du Commerce, sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le terrain numéro six, vingt un pieds onze pouces de façade rue du Commerce, sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière le tout plus ou moins. Aussi le tout et séparément la machine, les appareils, installations et dépendances et tous les articles de propriété personnelle contenus dans la bâtisse et garnissant les terrains précédemment décrits, et en exploitation une raffinerie, dont la liste détaillée de l'inventaire est annexée pour que l'on s'y réfère à un acte passé devant André Hero Jr. notaire de cette ville, le 30 janvier 1883.
2. Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, passages et privilèges y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet précédemment décrit, borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St Joseph, Commerce et Julie, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un plan de Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, sous la date du 30 septembre 1880, déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Hero, Jr., comme le plan No. 51. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit: Les terrains numéros un et deux mesurent chacun trente deux pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement rue Nouvelle Levée) trente deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du numéro un la plus rapprochée de la rue St Joseph, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros un et deux, et cent dix pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot numéro deux la plus rapprochée de la rue Julie, et les lots numéros trois et quatre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces de face à la rue du Commerce, trente deux pieds sept pouces de large dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot numéro trois la plus rapprochée de la rue Julie, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros trois et quatre, et cent onze pieds dix pouces et six lignes de profondeur du côté du lot numéro quatre le plus rapproché de la rue St-Joseph. Les dits quatre lots composent un corps ou portion de terre avec une façade de soixante cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Peters (anciennement rue Nouvelle Levée), et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Commerce, sur laquelle rue ils ont une façade de soixante quatre pieds dix pouces et ce sont les mêmes lots désignés par les lettres G. H. I. J., d'après un plan de J. Pilié enregistré au bureau de H. Lavergne, ex notaire en cette ville.
Tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au treizième jour de septembre A. D. 1907, le dit Crescent City Sugar Refining Company, conformément à un bail du fond de l'éducation Tulane du lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St. Joseph, Commerce et Julie désigné comme lot numéro deux et mesurant (au pied américain) dix-huit pieds dix pouces de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, à peu près vingt un pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers sur la ligne qui le divise du lot numéro un et à peu près cent vingt-quatre pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro trois, le dit lot étant désigné par les mots "la propriété de Paul Tulane," sur un plan fait par A. de Armas, député voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant le soussigné, Andrew Hero, Jr. notaire, le 30 janvier 1883, laquelle dite propriété a été spécialement hypothéquée par la dite compagnie par acte pardevant Andrew Hero Jr. notaire, en date du 21 mars 1883, en faveur du porteur ou porteurs des billets et coupons spécifiés dans la pétition dans l'affaire ci-dessus.
Témoin, l'Honorable Morrison R. Waite, Juge président de la Cour Suprême des Etats Unis d'Amérique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour de Juillet, A. D. mil huit cent quatre-vingt-six, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la 111me Année.
(Signé) EDWARD C. BILLINGS, Juge.
Bureau du Greffier: Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré dans ce bureau.
En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 23me jour de Juillet 1886.
E. R. HUNT, Greffier.
Par A. J. CARTER, Député Greffier.
24 juil—7,14,21,24 août

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No. 18,403.
Dans l'affaire de Jules Sabrier demandant qu'une monition soit lancée.
Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut:
Attendu qu'à une vente à l'enchère publique faite à la Nouvelle-Orléans le 24me jour d'avril 1886, le percepteur de taxes d'Etat des districts inférieurs de la ville, par le ministère de son assistant, Alphonse Rabouin Jr., a adjugé au dit Jules Sabrier, le pétitionnaire, dernier et plus offrant, et en vertu du pouvoir dont est revêtu le percepteur de taxes, par acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 10 juillet 1884 et portant le No 82, la propriété ci après décrite, et a demandé à cette cour qu'une monition ou annonce soit faite conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, des statuts révisés de la Louisiane.
Donc, maintenant, que toutes personnes intéressées sachent qu'elles sont priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, si elles le peuvent, de faire valoir un droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite, s'il y a eu informalité dans la procédure, publication, description ou adjudication faite à cette vente ou s'il y a eu la moindre irrégularité dans l'avis de la vente à l'époque ou de la façon dont le pétitionnaire a acquis la propriété ou par suite d'une inexactitude quelconque. Ces personnes sont priées dans les trente jours qui suivront la première publication dans les feuilles publiques de faire connaître les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne devrait pas être approuvée et homologuée. A cette vente de la propriété ci-après décrite, Jules Sabrier en est devenu l'acquéreur au prix de deux cent quatre-vingt piastres et 37 sous.
Description de la propriété enregistrée au bureau de l'Annotateur des Hypothèques, livre 122, page 888:
Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 17 dans le carré d'ilet 316, borné par les rues Hôpital, Rocheblave, Barracks et Tonti. Le dit terrain mesure 72 pieds de façade rue Hôpital sur 125 pieds de profondeur; il est assessé au nom de Benj. W. Lauck, qui en est le possesseur et a été vendu pour les taxes d'Etat de 1878 qui pesaient dessus.
Bureau du greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé) GEO. P. CAZELAR, Sous-Greffier.
24juil—3f en 30 j

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Sick vs. M. et Mme U. Hermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,930—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 21 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No treize, borné par les rues Général Taylor, Laurel, Austerlitz et Live Oak, designé par le numéro un, d'après un plan de 2093 lots de terre, dressé par N. S. Phelps, arpenteur, daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. R. Beard, ex-notaire de cette ville, et formant le coin des rues Laurel et Austerlitz; le dit lot mesure vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Laurel sur cent vingt pieds entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27 août 3 10 17 21

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Bayou Road et Tonti, Rocheblave et Columbus.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs N. M. Benachi.

Mme Anna B. Benachi, exécutrice de N. M. Benachi et comme veuve en communauté et personnellement, Paudia N. Benachi et autres, héritiers de N. M. Benachi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,813—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Tonti, Rocheblave et Columbus. Laquelle dite portion de terre mesure, au pied français, cent trente cinq pieds de face audit Chemin du Bayou sur le côté droit allant vers le Bayou St Jean, sur une profondeur de cinq cent quarante pieds, bornée sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Du maine et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à la famille Beaulieu, étant la résidence dudit N. M. Benachi. Laquelle dite décrite propriété appartenant audit N. M. Benachi par achat qu'il a fait de John E. Holland et Mme Adélaïde C. Déjan, sa femme, par acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, en date du 28 juin 1852.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juillet—7,14,21,28—août 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jules Janvry vs. Patrick Ronan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,180—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville le MARDI 17 août 1886 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre R dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la ligne de la propriété Foucher maintenant connue comme le Parc ou le Boulevard de l'Exposition, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face sur le dit Boulevard, sur quatre vingt dix pieds de profondeur d'après un croquis annexé à l'acte ci-dessous mentionné pardevant W. J. Castell notaire.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre et sur la propriété qui y touche et bâties par le dit Ronan et toutes les installations et dépendances y appartenant ou qui pourraient y appartenir.
Etant la même propriété que Patrick Ronan a acquise de Magdalena Goli épouse de Peter Nab conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell notaire le 6 juin 1884 enregistré au bureau des Aliénations, Livre 119, folio 570.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

Avis à qui de droit.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, District supérieur, paroisse d'Orléans, 77 rue Carondelet—Nouvelle Orléans, 19 juillet 1886.

Attendu que les tableaux des taxes d'Etat de l'année 1886 ont été déposés au bureau de l'annotateur des hypothèques de la paroisse d'Orléans et qu'une copie en a été remise par James D. Houston, percepteur des taxes d'Etat du District supérieur de la paroisse d'Orléans, conformément aux dispositions de la section 25 de l'acte No 77 de 1880 donne ici avis que les taxes de l'année 1886 sont actuellement dues et ces tableaux en mon bureau et en celui de l'annotateur des hypothèques de cette paroisse, qu'elles sont dues dès à présent, qu'elles seront délinquantes le 31me jour de décembre 1886 et qu'à partir du 1er janvier 1887 jusqu'à leur vente elles seront sujettes à un intérêt comme suit: Propriétés immobilières 1 pour cent par mois, propriétés mobilières 3 pour cent par mois, sections 40 et 52 de l'acte 96 de l'année 1882, conformément à l'article 210 de la Constitution.
La publication de cet avis une fois la semaine pendant trois semaines et son affichage à la porte d'entrée de la salle où siégera la Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans seront d'après la loi, tout ce qui est exigé à l'endroit de chaque contribuable et de toute personne intéressée. Les contribuables sont donc invités immédiatement à acquitter leurs taxes pour éviter intérêt et des frais à payer. Afin de faciliter l'expédition des affaires il est sont requis de se munir de leurs reçus de taxes de l'année 1885.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes du District Supérieur.
20 juil—20 25 29 3août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Charles C. Gaines, Fred. Jordy et William Heyl vs leurs créanciers et les créanciers de Chiles C. Gaines consolidés—No 18,567—Division D—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frederick Jordy et William Heyl insolvables soit tenue et convoquée pardevant Joseph Devenalure notaire en cette ville en son étude No 20 rue Charles LUNDI le 23me jour d'août 1886 à 11 heures A. M. dans le but d'élire un syndic en remplacement de John G. Gaines décédé, et que Henry Renshaw, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 17 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. D. RANKIN, Député Greffier.
21 juillet—3f en 30j—9 23 août

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par les présentes que le 11e jour de mai 1886 jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire suivante et dans les termes suivants: Mme Jennie Lockhart vs R. T. Dewning, son mari—No 17,417—Division E.
Sur motion de W. F. & D. C. Mellen, avocats de la plaignante et sur production des preuves à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en sa faveur—
Il est ordonné adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 19 avril 1886 soit maintenant confirmé et rendu final et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Jennie Lockhart et contre le défendeur R. T. Downing, son mari, décrétant une séparation de propriétés entre ladite plaignante et son dit mari et une dissolution de la communauté d'acquets et de gains existant entre eux.
Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais du procès.
Jugement rendu le 11 mai 1886.
Jugement signé le 17 mai 1886.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et annexé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans ce 22e jour de juin, de l'an mil huit cent quatre vingt six.
JAS. D. RANKIN,
3 juil—1f par sem Député Greffier.

Narcisse Frechou vs Gerome Alaman.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No. 8196 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique au domicile du défendeur à l'encoignure des rues St Pierre et St-Claude dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 11 août 1886, à midi.
Le contenu d'un café situé au coin des rues St-Pierre et St-Claude, consistant en étus liqueurs, etc., et un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
31juillet—31—août 5 11

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Juillet 1886.

Aonéillé Cyrille Jean Marie	Labigand Louis
Astorg	Lagarde Jean Marie
Auguste Jean	Lasserre Ernest
Bélaval François	Lemore Jules
Bérot Pierre	Malnuit Eugène
Blot Arthur	Montant Jean Louis Gabriel
Bourdet Pierre	Mounéton Catherine
Boileau Charles	Moret Edouard
Chadefrud Ferdinand	Musson Mme Estelle
Courché Jules	Provensal famille
Clouset Jean Marie et Alexandre	Pouplard Jean Marie
Débats Joséphine	Peicerf Pierre Emmanuel et Jacques Albert
Delbeau Isidore et Marie Louise	Pérès Etienne
Estinès Sébastien	Pye ou Puyo Savin
Fages Louis	Pellissier Dominique
Fauré Jean Marie	Papot François
Freyder Jean Baptiste	Penaud Jean
Felon Ernest et Delle Ernestine	Rebour Charles
Hirtz Benjamin	Renaux famille
Gautier Mme Jules Bernard, née David	Renshaw James A
Galan Antoine	Touchard, jardinier
Gellé George Lucien	Tourte les époux
Jourdou Mme née Céline Varillat	Tardos Jules
Ladrix Paul	Teillen les époux
	Viathoue Dominique
	Yung Philippe

LETTRES.

Mayssonave	Hancart Clodomir
Guérin Paul	Rouillets

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er juillet 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Placements avantageux et de choix de Propriétés situées dans le Premier et Second Districts.

Magnifique magasin en briques à trois étages formant encoignure aux rues Poydras et Tchoupitoulas.

Joli magasin à trois étages formant encoignure aux rues Chartres et Conti.

Magasin en briques à trois étages rue Conti No 41.

Magasin en briques à trois étages rue de Chartres No 93.

Les trois magasins ci-dessus décrits sont occupés par J. P. Sarrazin fils & Co., comme fabrique de cigares et manufacture de tabac.

Résidence à étage avec écurie rue Conti No 69.

Magasin en briques à étage et résidence rue Royale No 87, occupée par M. Alcide Mollo.

Agréable et jolie résidence rue Bourgogne No 244, entre St-Philippe et Ursulines.

Succession de Jules P. Sarrazin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,936.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 septembre 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juillet 1886, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un lot de terre d'encoignure, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Poydras, Tchoupitoulas, Natchez et Levée, lequel lot de terre mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de façade à la rue Tchoupitoulas de 92 pieds 6 pouces et 6 lignes, le tout plus ou moins. Ensemble un magasin en briques à trois étages loué à M. Wm Diot à raison de $100 par mois, mais depuis le magasin a été loué à bail à la même personne à raison de $150 par mois pour une année de plus jusqu'au mois d'octobre 1887.

DEUXIÈME DISTRICT.

2° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Royale, Bourbon, St Louis et Conti mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Royale, 33 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Ensemble une résidence en briques à étage ayant un grand magasin au rez de chaussée et sept chambres à l'étage supérieur, une cuisine en briques à deux étages touchant à la maison principale, ayant six chambres, cour pavée en pierres, water works. Cette propriété est louée à bail à M. Alcide Mollo, jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $90 par mois.
3° Un autre lot de terre situé dans le même ilet ci dessus mentionné touchant à la profondeur de la propriété ci dessus décrite, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Conti même largeur sur la ligne du fond, 156 pieds 4 pouces 4 ligne de profondeur sur la ligne vers la rue Bourbon et 156 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Royale, ensemble une maison en briques à étages, hangar et écurie en briques et est occupée par la maison J. P. Sarrazin fils & Co., comme magasin d'entrepôt et écurie, hydrant, lieux d'aisance etc. Loué à $25 par mois.
4° Un terrain d'encoignure dans l'ilet borné par les rues Chartres, St Louis, Conti et le Passage de la Bourse formant encoignure des rues Chartres et Conti, lequel lot de terre mesure environ 18 pieds 2 pouces de face à la rue Chartres, sur environ 72 pieds de profondeur face à la rue Conti. Ensemble un magnifique magasin en briques à trois étages avec véranda en fer sur les deux façades.
5° Un autre lot de terre situé dans le même ilet et contigu à la profondeur de la propriété ci dessus décrite et mesurant environ 17 pieds de face à la rue Conti sur 55 pieds de profondeur. Ensemble un joli magasin en briques à trois étages avec verandah en fer.
6° Un autre lot de terre dans l'ilet borné par les rues Royale, St Louis, Chartres et le Passage de la Bourse lequel lot de terre mesure 18 pieds de face à la rue de Chartres sur 65 pieds de profondeur, ledit lot étant borné par une allée de 3 pieds 8 pouces et 3 lignes de largeur courant sur la rue Conti à l'usage de la propriété et aux autres. Ensemble un magnifique magasin en briques à trois étages avec une grande verandah en fer.
Les magasins ci dessus décrits désignés par 1° 5° et 6° sont occupés par la raison sociale de J. P. Sarrazin Fils & Co comme magasin de tabac et cigares et sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1886 à raison de $140 par mois.
7° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, St Philippe et Ursulines, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une résidence en briques à étage avec verandah en fer sur la façade et contenant au rez de chaussée corridor d'entrée, salon double et quatre chambres à l'étage supérieur avec cabinet et salles et deux belles chambres à coucher dans les mansardes. Une autre bâtisse en briques à étage attenante à la maison principale ayant deux belles chambres, une autre bâtisse en briques dans le fond ayant deux chambres à bain, cuisine, etc. Le gaz partout. Cette propriété est louée à bail à raison de $500 par an jusqu'au 30 septembre 1886.
Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Une moitié au comptant et la balance à un crédit d'un an en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les acquéreurs paieront en outre du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1886. Un dépot de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs afin de garantir leurs adjudications.
Actes de vente pardevant Wm Robert Kernotaire aux frais des acquéreurs.
1er août—1er 7 14 21 28 sept 4

Actions de Banques et de Compagnies d'assurance.

Succession de Jules P. Sarrazin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,9..

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 14 août 1886 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable cour civile du district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 juillet 1886.
10 actions de la Compagnie d'assurance du Sud de $100 chacune.
5 actions de la Compagnie d'assurance Teutonia de $100 chacune.
4 actions de la Compagnie d'assurance de l'Association de la Nouvelle Orléans de $30 chacune.
10 actions de la Compagnie d'assurance du Peuple de $25 chacune.
48 actions de la Banque du Peuple de $50 chacune.
Conditions—Comptant sur les lieux.
1er a... 7 14

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers qui se trouvent dans la maison No 1103 rue Magazine.

Succession de Charles Bauschbach, décédé

A l'Encan pour du comptant

PAR W. I. HODGSON, Encanteur Bureaux No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 11 août 1886 à 11 heures du matin au local No 1103 rue Magazine dans le Sixième District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon H. L. Lazarus juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Le dit ordre porte la date du 31 juillet 1886 dossier No 18 294, pour le compte de la succession de Charles Bauschbach, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de meubles de maison, une montre et chaîne en or conformément à un inventaire déposé à la cour.
Conditions—Comptant avant livraison.
1août—1,8,à la vente

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Henry Montreuil vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 17,467.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—LUNDI, 2 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 17 juin 1886 il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite ci-dessous, appartenant au dit débiteur, à savoir—
Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No. 313, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Dumaine et St Philippe, mesurant 93 pieds 3 pouces de face à la rue Tonti sur 138 pieds 8 pouces de profondeur et une largeur dans le fond de 94 pieds 3 pouces, plus ou moins.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assume ra le paiement des taxes de 1886 au dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
29juin—10 17 24 31juillet

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Propriété dans le Sixième District

Comptes ouverts, réclamations, etc.

Dans l'affaire de Chas H Breen vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B No 18,170.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 28 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, daté du 21 juillet 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite.
Deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Marengo et Baronne, formant l'angle ouest des dites deux rues (Milan et Baronne) et mesurant chacun 30 pieds rue Milan, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Baronne.
Aussi, un lot de comptes ouverts et de réclamations ainsi qu'en fait foi un tableau.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. Celernier paiera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication pour assurer la vente.
24 juil—24,31—7,14,21,28 août

Succession de Louise Degailis, épouse de George Weppner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 18,275.

PAR B. ONORATO, Encanteur—LUNDI, 2 août 1886, à 10 30 du matin, au local rue Quartier, entre Prieur et Johnson, en vertu d'un ordre de la dite cour, en date du 21 juillet 1886; Il sera vendu un assortiment général de meubles de maison et autres effets, le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
26 juil—28 26 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Presse à coton de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.

Trois maisons en briques à deux étages

—ET—

Cottage en bois couverte en ardoises dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.

Maisons en bois à un et deux étages au coin des rues Ste Marie et Religieuse.

Six cottages en bois au coin des rues St Andrew et Constance.

Résidence en briques à deux étages No. 53, Avenue Washington.

Cottage à doubles corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.

Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.

Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.

Maison en bois à deux étages No 556 rue Carondelet.

Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No 554 et 554 1/2 rue Carondelet.

L'ilet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixth, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.

Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.

Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les débris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé.

Dossier No 16.667

A un long crédit **A L'encan**

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, .. août 1886 à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez Ferr.. trait de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 9 juillet 1886 dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch, dossier No. 16,667 il sera vendu à l'encan

Premier District.

1° Une certaine portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewa et Market, désigné comme lot No 22, et mesurant plus ou moins 320 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine, formant toute la façade du dit ilet sur la rue de l'Annonciation entre Richard et Market.
AUSSI—Une autre portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même ilet et le même lot que la dernière faisant partie du dit plan du No 22 et mesurant 5 1/2 pouces de face à la rue Richard sur 120 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles; cette portion de terre étant bornée du côté qui regarde la rue Annonciation par cette autre portion de terre décrite, et du côté qui regarde la rue Chippewa par le reste dudit lot No 22. La portion de terre en question comprend la propriété connue sous le nom de

"Planters' Press Yard",

et sera vendue soumise au privilège de son rachat par Robert Abbott ou ses ayants cause d'ici au 1er janvier 1888 contre paiement d'une somme de quinze mille dollars ($15 000.)

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 30 borné par les rues Rousseau, Jackson, Josephine et Peters, désigné par la lettre A et mesurant 32 pieds de face à la rue Jackson sur 150 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages couvertes en ardoises connues comme Nos 19, 21 et 23 rue Jackson, elles ont chacune 6 chambres, une citerne, des lieux d'aisance, un hangar etc., rapportant environ $42 de loyer par mois.
3° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 30, borné par les rues Jackson, Peters, Josephine et Rousseau, désigné par la lettre B et mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson 25 pieds 4 pouces de large dans le fond sur 130 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, sur la ligne de côté qui le sépare du lot A et de l'autre côté vers la profondeur de la rue Peters, une première profondeur de la rue Jackson de 157 pieds 10 pouces 5 lignes d'où il se prolonge en angles droits vers la rue Rousseau à une distance de 30 pieds 4 pouces, enfin avec une nouvelle profondeur sur la rue Peters 11 pouces 3 lignes jusqu'à la ligne du fond.
Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises connu comme No 17 rue Jackson, lequel renferme 6 chambres, une citerne, un hangar et des lieux d'aisance etc. avec tuyaux à gaz dans l'établissement. Cette propriété rapporte un loyer de $15 par mois.
4° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Ste Marie, Religieuse et Rousseau et désignés par les Nos 1 et 2 sur le No 1 formant le coin des rues Religieuse et Ste Marie et mesurant 56 pieds 9 pouces de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 144 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Religieuse et 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé qui la divise du lot No 2 et 5 pieds 3 pouces de large dans le fond où il est aussi borné par le dit lot No 2; le lot No 2 mesure 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Marie, une même largeur dans le fond où il est borné par le lot No 7, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Rousseau en divisant du lot No 3 et, sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 1 il a une première profondeur de la rue Ste Marie de 120 pieds, puis il court à angles droits vers la rue Religieuse 5 pieds et 3 pouces et puis a une profondeur et une façade sur la rue Religieuse de 8 pieds 6 pouces et 8 1/2 lignes jusqu'à sa ligne de fond et la ligne de division du lot No 7. Les améliorations consistent en plusieurs maisons en bois à un et deux étages, citernes, hangars, etc., occupées comme magasins, résidences et rapportant $54 par mois.
5° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Josephine, Laurel, St André et Constance désigné par le No 33, mesurant 40 pieds 6 pouces de face à la rue Constance 40 pieds 9 pouces de large dans le fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue St André, et formant le coin des rues Constance et St André. Les améliorations comprennent six maisons en bois à un corps de logis, connues comme les Nos. 178 à 188 de la rue St André et ayant deux chambres et un cabinet à chaque maison, citerne, etc. et rapportant environ $67 par mois pour toutes.
6° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et St Thomas, désignés par les Nos 1 et 2 le lot No 1 formant le coin des rues Chippewa et Washington, et mesure 30 pieds de face à la rue Washington; 32 pieds et 2 pouces de large dans le fond sur une profondeur et une façade sur la rue Chippewa de 100 pieds et 5 lignes et une profondeur sur la ligne du côté opposé, la divisant du lot No 2, de 100 pieds; le lot No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages connue comme le No 53 Avenue Washington ayant un corridor, 7 chambres, gaz et installations, citernes et puits, jardin sur le côté, arbres fruitiers, cour pavée, etc.
7° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Washington, St Thomas et Chippewa, désignée par la lettre "E" de l'ilet No 58, et mesure 35 pieds 2 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis connue comme les Nos 46 et 48 rue Washington et ayant 2 chambres, un cabinet et une cuisine de chaque côté, 3 citernes, lieux d'aisance, hangars, etc. et rapportant $19 par mois.
8° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington Sixième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 5, les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 9 pouces de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Chippewa.
Sur le lot No 1 il y a une petite maison en bois occupée par un boucher et un magasin de fruits et rapporte $15 par mois. Les lots 2 et 5 sont vacants.
9° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, ilet borné par les rues Carondelet, Philippe, St Charles et Jackson et portant les Nos 1, 2 et 3 et contigus. Ils mesurent comme suit: Le No 1 forme l'angle des rues Carondelet et Philippe et a 33 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Philippe, 120 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 2 et 41 pieds 7 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond. Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent sur le terrain No 1, d'une maison en bois à deux étages portant le No 558 de la rue Carondelet. Cette dernière a 7 chambres, citerne, auvents, etc. Elle est louée jusqu'au 1er octobre 1886 $25 par mois. Sur le terrain No 2 il y a une maison en bois à deux étages, portant le No 556 rue Carondelet; elle a 8 chambres, citerne, etc. Sur le terrain No 3, il y a une nouvelle maison cottage double en bois, couverte en ardoises, portant les

---

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

Nos 554 et 554 1/2 rue Carondelet, elles ont 6 chambres, citerne, auvent et gaz de chaque côté dans toute la maison, cour, citerne, etc., elles rapportent chacune $20 par mois et sont louées à bail jusqu'au mois d'octobre 1886.
10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le lot No 27 et borné par les rues Magnolia, Clara, Sixième et Washington, subdivisé en 28 terrains numérotés de 1 à 28 inclusivement, et mesurant comme suit: Les terrains de 1 et de 22 à 28, inclusivement, (8 terrains, sont contigus, le terrain No 1, formant le coin des rues Washington et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Washington, sur 128 pieds de profondeur et de façade rue Magnolia, les terrains 2, 3 et 28 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme l'angle des rues Washington et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Washington et 128 pieds de façade et de profondeur sur la rue Clara. Les terrains 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Magnolia sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.
Les terrains 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent comme suit: Le terrain No 8 forme l'angle des rues Sixième et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et une ligne de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les Nos 9 et 14 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 15 forme le coin des rues Sixième et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue Sixième sur une profondeur et façade rue Clara de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois ayant 5 ou 6 chambres avec citerne. Elle est louée comme vacherie à $12 par mois avec privilège de 3 mois d'avis pour la possession. Le hangar extérieur et 1/2 de l'écurie appartiennent au locataire.

Sixième District.

11° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Constance et Laurel désignés par les Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face rue Austerlitz, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Terrains de choix pour y bâtir.
12° Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Cadiz, Constance, Jena et Laurel, désignés par les lettres A, B, C, D et E du carré d'ilet No 175. Les terrains A, B, C, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Constance sur 100 pieds de profondeur. Le terrain A forme le coin des rues Constance et Cadiz. Le terrain D mesure 30 pieds de façade rue Constance sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain E mesure 30 pieds de façade rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles, et sont contigus aux limites latérales des terrains A, B, C et D.
Il y a une petite maison en bois sur chacun des terrains E et D ayant 3 chambres citerne et auvent. Chaque maison rapporte $6 de loyer par mois.
13° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désignés par les Nos 3 et 4 du carré d'ilet No 465. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Deux terrains de choix pour y bâtir, chemin compacte et gaz devant; sous egouts et sous dans un voisinage hautement apprécié.
14° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet le même que le précédent portant les Nos 23 et 24. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces terrains sont les débris de briques etc. d'une maison à deux étages détruite par un incendie dernier, et en bon état un site pour y construire. Le tout de ces dimensions sont pris en noms d'après les plans de Williams et Patton architectes et voyers, et peuvent être vus à la vente.
Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en paiements égaux à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, les billets en conformité des parties intéressées avec hypothèque spéciale et la clause de ... des privilèges ... la propriété ... les actes ... frais d'avocat en cas de ... 10 0/0 pour les ventes. Les revenus reviendront aux acquéreurs du 1er septembre 1886.
Actes de vente par devant Andrew Hero Jr., notaire, No 11 Commercial Place, aux frais des acquéreurs.
.. juil—11 18 25—1 8 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terre de valeur.

Succession de John B. Hyams—Dossier No 8670.

A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI .. août 1886 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, en date du .. juillet 1886 dossier No 8670 pour le compte de la succession de John B. Hyams ...
Un cinquième ... indivis dans un lot de terre ... dans la ... du Second District ... township ... paroisse de Jefferson maintenant la ville de la Nouvelle Orléans ...
Le tout approuvé par le voyer des Etats-Unis ...
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans garanti par hypothèque spéciale et privilège ... avec intérêt de 8 pour cent ...
Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire aux frais de l'acquéreur.
..juil—1 8 15 22 29 août

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A L'ENCAN.

Meubles de salon, chambres à coucher, salle à manger, ustensiles de cuisine, etc., etc.—

Succession de A. W. Bosworth.

No 15 464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI 12 août 1886, à 11 heures A. M. en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé dans l'affaire ci-dessus, le 31 juillet 1886, il sera vendu à l'encan à la résidence No 192 rue Washington, la propriété ci-après décrite à savoir—
Tous les meubles de maison qui se trouvent dans la dite résidence consistant en meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, ustensiles de cuisine, etc. etc. conformément à un inventaire déposé en cour.
Conditions—Comptant avant livraison.
1er août—1 6 7 8 11 12

Propriétés foncières et actions à l'encan.

Succession de James Govan.

No 18,293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 30 juin 1886, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir:
1° Deux lots de terre avec améliorations, désignés comme les Nos 1 et 2 de l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Genois et Tolouse.
2° Un lot de terre désigné comme No 2098 borné par les rues Musique, Arts, Humanité et Benefit.
3° Un lot de terre désigné par le No 1796 borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Abundance et Agriculture.
Et en même temps et au même endroit il sera vendu les actions suivantes:
Trois (3) actions du capital stock de la compagnie d'assurance des Marchands.
Conditions de la vente—Pour les actions du comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières du comptant. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de 1886 et déposeront 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant A. Hero Jr., notaire
6 juillet—6 17 24 31—août 7

Propriétés foncières dans le Cinquième District, à l'Encan.

Jerry Mine et als vs Mark Mine et als

No. 17,754—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 28 juin 1886 il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir:
1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District, désignés comme lots Nos 1 et 22 de l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Market et Monroe.
2° Un lot de terre amélioration à McDonoghville qui est le lot No 4 de l'ilet No 19 borné par les rues Decatur, DeArmas, Monroe et Madison.
Et le même jour à 5 heures P. M. dans le local No 20 rue Madison il sera vendu:
Un lot de meubles de maison.
Conditions de la vente—Tous les effets mobiliers pour du comptant; les propriétés foncières pour du comptant, excepté la part de la mineure Cecile Mine laquelle part sera vendue, une moitié comptant et la balance à un an de crédit avec des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant intérêt à 8 pour cent par an de la date de vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale, et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause finale de 5 0/0 frais d'avocat en cas de procédures pour forcer le paiement des billets ou intérêts. Les bâtisses et améliorations devront être assurées par les acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs ou détenteurs des dits billets ou coupons, à la satisfaction et dans l'intérêt des héritiers. L'acquéreur ou les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1886 et déposeront 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jas J. Woulfe, notaire
6juillet—6 17 24 31—août 7

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Vente sans réserve
STOCK DE MODES.

PAR VINCENT & CO., encanteurs—Stock de F. Lalague, No 111 rue de Chartres pour cause de transfert du magasin—Il sera vendu JEUDI 5 août, à 11 h. du matin, un assortiment complet d'articles de modes—Rubans, Fleurs, Plumes, Soieries, Satins, Velours, Dentelles, Chapeaux, etc., etc.
La vente aura lieu sans réserve.
1er août—4t

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Jolie maison-cottage double en bois,

No 168 rue Johnson, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Mme Zoé Dusseau, veuve en premières noces de ... et en secondes de Wm ... Dusseau.

No 15,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau .. rue Royale—SAMEDI 21 août 1886, il sera vendu à l'encan, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier en vertu d'un arrêt de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 16 juillet 1886 pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et appartenances, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Claiborne, Ste Anne et Dumaine, désigné par le No ... sur un plan de ... voyer, en date du ... juillet 1826 déposé dans le bureau de ... notaire ... mesurant ... français, 30 pieds de façade sur la rue Johnson sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison-cottage en bois à double corps de logis, chacun de ces corps ayant 2 chambres, ayant une cuisine, une cour et un hangar en bois ayant une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc. La propriété porte le No 168 rue Johnson.
Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un an de crédit en un billet de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par une hypothèque spéciale sur la propriété, avec la clause de 5 pour cent frais d'avocat en cas de poursuites pour le paiement ... Les taxes de l'année 1886 seront payées par l'acquéreur ... 10 pour cent du prix ...
L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.
..juillet—18 24 31—août 7 14 21

PAR MATHER & HOMES.

Cottage-résidence de valeur dans le Premier District,

No 249 rue Clara.

Succession de Christian Winter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 15,011.

A L'ENCAN

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 4 septembre 1886 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le .. juillet 1886, dossier No 15,011, pour le compte de la succession de Christian Winter décédé il sera vendu à l'encan ce qui suit:
Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Magnolia, Calliope et Tchoupitoulas, désigné par le numéro .. d'après un plan de ... voyer de la ville, daté le 31 mars 1856 déposé dans le bureau de ... notaire. Le dit lot mesure 29 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 105 pieds 7 pouces et 4 lignes plus ou moins, d'après mesurement ... et d'après un plan ... par W. J. Willis & Patton, voyers, en date du .. avril 1886.
Les améliorations consistent en un cottage à deux corps de logis connu comme le No 249 rue Clara.
Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an de crédit et au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente jusqu'à paiement, ce crédit devant être représenté par un billet de l'acheteur garanti par une hypothèque spéciale sur la propriété vendue contenant la clause ... 5 pour cent ... frais d'avocat ... Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acheteur. 10 0/0 pour comptant sur les lieux pour la vente.
1er août—1 7 14 21 28 sept 4

Actions d'assurance à l'encan

Succession de Charles Douney, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16,699.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes ... Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le .. juillet 1886, dossier No 16,699 pour le compte de la succession de Charles Douney, décédé, il sera vendu à l'encan:
SEPT ACTIONS du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Hibernia.
UNE ACTION du fonds capital du New Orleans Insurance Association.
Conditions—Comptant.
2 juil—7 31 août 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conditions faciles.

Vente de partage de propriétés ... dans le Premier et Quatrième Districts.

Le magasin et la résidence à deux étages, Nos ... rue Dryades.

La résidence en bois à deux étages, No 105 rue ...

La bâtisse à un étage. No 76 rue ...

Succession de Charles ...

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16 ...

A l'Encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI .. août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre ... et Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile ... Division E, daté le .. juin 1886 et signé le .. juillet 1886 ... dossier No 16 ... pour le compte de la succession de Chas Dejarde ... il sera vendu à l'encan ce qui suit:
1. Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Philippe, Baronne et Orange, désigné par le No 3 d'après un plan dressé par ... Bouligny, arpenteur, daté le 10 septembre 1851 et déposé dans le bureau de ... notaire et d'après lequel le dit lot mesure 31 pieds ... de face à la rue Dryades ... sur une profondeur de 102 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un joli magasin et une résidence à deux étages avec une façade en briques ... connue comme les Nos .. et .. rue Dryades ...
2. Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Plaisance, Harmony, Constance et Magazine, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Plaisance sur une profondeur et une façade sur la rue Constance de 120 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages ayant ... chambres ... citernes, etc. et connue comme le No 105 rue Plaisance, louée actuellement à raison de $.. par mois.
3. Un lot de valeur ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Calliope, Camp et Magazine, d'après un plan de ... arpenteur daté le 4 mai 1880 annexé à un acte daté le 24 mai 1880, passé pardevant D. L. McCoy notaire lequel lot mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur de 102 pieds 7 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage connue comme le No 76 rue Poeyfarre.
Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et conformément à un plan fait par Stewart et Hoffman, voyers, en date du .. juillet 1886, qui sera exhibé à l'emplacement de la vente.
Conditions—Pas moins de $2500 comptant et le reste s'il y en a à 1 et 2 ans de crédit à raison de 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte contiendra la clause de non aliénation et vendue sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant en litige en cas de procès ou vente pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la portion à crédit et transférera la police au porteur des billets et assumera en sus du prix de son adjudication, le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville de 1886.
Acte de vente pardevant Samuel Levy, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépot de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
13 juil—13,24,31—août 7 14.

L'Abeille de ...
Bureaux ...
NOUVE...
DIMANCHE
UN JOLI ...

FE...
No 5
L'Am...